

traits d'agences

L'actualité des agences d'urbanisme

Supplément au n° 58 de **traits urbains**, le magazine opérationnel des acteurs du développement et du renouvellement urbains (ne peut être vendu séparément)



Hiver 2012

Dossier

Agences d'urbanisme 2.0



Pierre Lavergne, maître du SIG
Mireille Ferri, voix verte

traits d'agences

Hiver 2012

EN BREF

- Les agences à l'ère (de la ville) numérique? 3
La FNAU et Saint-Omer enquêtent
- Une artiste en résidence à l'AGAM 3
- Attitude ligérienne 3
- L'urbanisme à l'épreuve 3
de la « F-concertation »

- Les publications 4
- Événements 5

DOSSIER

Agences d'urbanisme 2.0

- « OpenData » : l'agence de Caen 7
ouvre ses données
- Perpignan : étudier les atouts de la 3D 8
dans l'élaboration et la mise en œuvre
des SCoT
- Montbéliard : sensibiliser à la gestion 9
économique de l'espace sur nos territoires,
le pouvoir des cartes interactives
- Les agences s'engagent 10
dans l'éthique 3D
- APUR / IAU : hauteur et grand paysage, 11
quels outils numériques ?
- La 3D, outil d'aide à la décision
- Un outil d'appréciation des impacts
des projets de tours
- Agences de Lorraine : méthodes, 12
données, webcarto, informatique
décisionnelle et travail collaboratif
- Documentation 2.0 : les agences 13
d'urbanisme tissent la toile
- Saint-Omer : observer, planifier, 14
urbaniser... le numérique, un sujet
« comme les autres »

PORTRAITS

- Pierre Lavergne, maître du SIG 15
- Mireille Ferri, voix verte 16

LES AGENCES AU FORMAT NUMÉRIQUE



DR

Les politiques publiques et territoriales changent : elles doivent être aujourd'hui plus transparentes, plus interactives, donc plus concertées, plus critiquées, et aussi plus évolutives. Le numérique est intimement lié à ce changement en profondeur des politiques publiques. Ainsi la manière d'utiliser les technologies numériques mais aussi de construire une « philosophie d'action numérique » est-elle un

défi pour les élus locaux mais aussi pour tous les professionnels acteurs de la sphère urbaine et territoriale. Les agences d'urbanisme n'échappent pas à ces questionnements et ce numéro offre un survol de la manière dont elles s'adaptent pour y répondre.

Ce questionnement du réseau des agences porte sur l'évolution de leurs outils mais aussi de leurs organisations avec l'open data, la transparence et mise à disposition des informations qu'elles produisent. Il accompagne aussi le développement des systèmes d'information géographique (SIG) et les modélisations en trois dimensions qui offrent pour les projets la possibilité d'une représentation des possibles et de l'évolution dans le temps, mais aussi une opportunité de dialogue et d'interaction accrue avec les décideurs comme avec les acteurs et citoyens. Les enjeux pour les agences d'urbanisme concernent également leur engagement dans l'aménagement numérique de la ville : les schémas d'infrastructures numériques, les smart grids et l'explosion des services urbains numériques (par exemple pour les transports mais aussi la consommation d'énergie), l'apparition de nouveaux usages qui modifient en profondeur les rapports sociaux, la relation au territoire, le mode d'information et de connexion au monde. Dans cette dynamique d'évolution très rapide, ce sont davantage les logiques privées qui sont motrices, même si de nombreuses collectivités développent des expériences innovantes. L'enjeu pour les agences d'urbanisme est d'appréhender le triptyque numérique « infrastructure, services, usages », comme un système à appréhender dans une approche à la fois transversale, ouverte et interactive. ■

Vincent Feltesse, Président de la FNAU

(Image de couverture, sources : le réseau des agences d'urbanisme en Rhône-Alpes & Beview. La vidéo réalisée par les trois agences de Rhône-Alpes a été primée au salon Imagina en 2011

(www.imagina.mc/2012/media.php?action=video
[Home&lang=1&manif=imagina&medRub_id=29](http://www.imagina.mc/2012/media.php?action=video)),
et exposée au pavillon Rhône-Alpes de l'exposition universelle de Shanghai en 2010).

traits d'agences, actualité des agences d'urbanisme, supplément au n° 58 de Traits urbains, le magazine opérationnel des acteurs du développement et du renouvellement urbains (ne peut être vendu séparément). • Éditeur : Innovapresse & Communication - 1, place Boieldieu - 75002 Paris - Tél. : 01 48 24 08 97 - Fax : 01 42 47 00 76 - www.urbapress.fr - RCS Paris B 329255 566 - ISSN : 1776-9604 - Commission paritaire : 0213 T 87608 • Directeur de la publication : Christian Coustal • Traits d'agences est réalisé en partenariat avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme : 22 rue Joubert, 75009 Paris - Tél. 33 (0)1 45 49 32 50 - www.fnau.org • Comité éditorial : Brigitte BARIOL, Dominique MUSSLIN, Florence SORRENTINO, Marie-Christine VATOV • Ont participé à ce numéro : Dominique ALBA, Brigitte BARIOL, Aurélien BISCAUT, Patrick BRUN, Sylvie BUGUERET, Eve CALMETTES, Julien CAMMAS, Pascal CHEVALLOT, Isabelle COLLET, Céline COLUCCI, Stéphanie CORFEC, Sylvain CZECHOWSKI, Pierre DERROUCHE, Géraldine DESBETES, Pierre LAVERGNE, Christine MAFFLI, Dominique MUSSLIN, Aurore PERCHER, Emmanuelle QUINIOU, Julien RAVENEL, Laurent RENAVAND, Christian ROBISCHON, Silvana RODRIGUES-GARCIA, Muriel ROUZE, Michel SANCHEZ, Florence SORRENTINO, Pascal TATON, Frédéric THEULE, Fabienne TROUILLET • Directeur artistique : Alain Martin • Maquette : Marie-Hélène Regnier • Abonnement annuel à Traits Urbains : 85 € TTC (7 numéros) - 15 € le numéro, 25 € le hors série - TVA : 2,1 % - renseignements et abonnement : abonnement@innovapresse.com • Imprimeur : Corlet Imprimeur (14) • Dépôt légal : à parution.

LES AGENCES À L'ÈRE (DE LA VILLE) NUMÉRIQUE ? LA FNAU ET SAINT- OMER ENQUÊTENT

Pour se prémunir des utopies technicistes mais favoriser plutôt des apports réels au service d'agglomérations et de territoires plus durables, le sujet de la ville numérique doit nécessairement être approprié par les acteurs du développement urbain. C'est dans cette logique que Vincent Feltesse a proposé aux agences de relever le pari du numérique.

Afin de disposer d'une vue d'ensemble, la FNAU et l'Agence d'urbanisme et de développement de la région de Saint-Omer ont ainsi réalisé en avril dernier une enquête au sein du réseau. Les réponses à cette consultation témoignent d'une appropriation déjà réelle du sujet dans certaines agences, notamment à travers les missions de prospective et de planification. La mobilité, l'information citoyenne, l'aménagement du territoire... sont autant de sujets cités comme pouvant intégrer les apports des TIC. Les agences d'urbanisme ont également souligné l'importance des acteurs publics dans le développement et l'intégration du numérique dans les territoires. Pour elles-mêmes, les agences qui ont répondu identifient unanimement un rôle de garant pour une intégration cohérente des opportunités du numérique au service des enjeux spécifiques des territoires.

Autant de questions qui ont été abordées lors de la 33^e Rencontre des agences, qui consacraient cette année un atelier spécifique à la « ville numérique ».

→ www.aud-stomer.fr

UNE ARTISTE EN RÉSIDENCE À L'AGAM

Dans le cadre des Ateliers de l'Euroméditerranée mis en place par Marseille Provence 2013, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise va accueillir en résidence l'artiste algérienne Amina Menia. A travers ce partenariat,

l'agence a souhaité, à l'occasion de « l'année capitale », s'enrichir du regard de l'artiste sur la ville. Son « processus créatif » débutera le 16 février pour une durée de trois mois et sera accompagné par l'association Art-cade, co-partenaire et producteur du projet qui présentera l'œuvre produite au sein de sa galerie. « L'œuvre finale pourra prendre des formes diverses : travail photographique sur les archives, travail sur les projets construits, séquences filmées, maquettes, restitution de dialogues avec différents acteurs. Elle pourrait aussi prendre la forme d'une cartographie imaginaire qui inclurait des éléments du cadastre marseillais et algérois. Cette production multiple réalisée à Marseille est guidée par l'intention de produire idéalement une œuvre finale qui porterait sur un fragment de la cité « confort » de Diar el Mahçoul, sur les hauteurs d'Alger. Je voudrais le revisiter à partir d'un nouveau regard. Un regard enrichi par mon expérience de Marseille, de son histoire, de ses mutations... », explique Amina Menia.

Projets fondateurs de Marseille-Provence 2013, ces ateliers ont pour but de favoriser le dialogue des cultures et participer à la démocratie culturelle. Une expérience collective qui résonne avec l'exposition de l'AGAM en cours, « Marseille de la ville à la métropole », un demi-siècle d'histoire urbaine, jusqu'au 9 mars 2013.

→ www.agam.org

→ www.marseilledelavillealامترو-pole.com



© auro

ATTITUDE LIGÉRIENNE

Le Val de Loire est classé depuis 2000 au patrimoine mondial de l'Unesco. Le site inscrit s'étend sur près de 250 km, de Sully-sur-Loire (45) à Chalonnes-sur-Loire (49). La mission Val de Loire a mis en place, en concertation avec l'Etat et les régions Centre et Pays-de-la-Loire, un réseau de conseil et d'expertise territoriale pour guider les collectivités du site dans leurs projets de préservation, d'aménagement et de création architecturale et paysagère.

En 2012, un partenariat a été défini entre la mission Val de Loire et les trois agences d'urbanisme du Val de Loire, Angers, Tours et Orléans (AURA, ATU, AUAO) afin de l'accompagner dans la mise en œuvre du Plan de gestion du site. Sur la base de leurs expériences sur les projets du Val de Loire, les agences élaborent des références méthodologiques pour la mise en œuvre du plan de gestion et la prise en compte de la valeur universelle exceptionnelle (la V.U.E.) dans les documents de planification territoriale et urbaine, mais aussi à l'échelle des projets urbains ou d'aménagement. Partenaires des collectivités riveraines, les agences ligériennes ont récemment publié en partenariat avec la mission Val de Loire, à l'occasion des rendez-vous du Val de Loire (octobre 2012), un premier rapport qui montre quelques démarches, outils, points de méthode, à plusieurs échelles, « Attitude ligérienne - Faire projet(s) en Val de Loire ».

→ www.aurangevine.org

→ www.atu37.org

→ www.auao.org



© AUDRR

Capture d'écran du jeu Cityville® sur Facebook®.

L'URBANISME À L'ÉPREUVE DE LA « F-CONCERTATION »

Dans sa mission d'animation des territoires, l'Agence d'urbanisme de Reims accompagne les communes dans l'élaboration des Plans locaux d'urbanisme, en particulier en proposant des modalités de concertation innovantes.

Dans le cadre du PLU de Sillery, l'agence a proposé de concerter les adolescents de 14-17 ans du centre de loisirs pour créer la cité de demain. Il s'agit d'une pédagogie active de la ville au service du grand public. Le web devient ainsi un outil de compréhension de la ville, accessible à tous. L'agence est intervenue en sensibilisant les jeunes « aux ingrédients qui font la ville » comme la diversité fonctionnelle, les mixités sociale et intergénérationnelle ou la préservation de l'environnement. Un café philosophique intitulé « Ma ville, mon monde ? » a permis de mieux appréhender la cité et son évolution urbanistique. Parallèlement, le centre de loisirs de Sillery a créé un compte « Animation » pour échanger sur « Facebook® » et des conseils sur les modalités d'urbanisation ont été prodigués par l'Agence aux adolescents grâce à des conversations sur messagerie instantanée.

Cette mise en situation (Cityville® sur Facebook®) a permis aux ados de percevoir et comprendre la complexité de l'aménagement et la gestion d'une cité.

→ www.audrr.fr



LA VILLE TOUJOURS PLUS LOIN ? PORTRAIT(S) DU PÉRIURBAIN ANGEVIN

L'Agence d'urbanisme de la région angevine a engagé une réflexion urbaine et sociologique sur le phénomène de périurbanisation pour questionner les formes de développement territorial et les « manières d'habiter » qu'il produit ou accueille.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT du Pays de Loire Angers et de l'élaboration du PLUi de la communauté d'agglomération Angers Loire Métropole, ces portraits visent à mieux connaître les composantes des évolutions urbaines et territoriales sur le territoire angevin. L'organisation des espaces périurbains, leur perception et modes de vie de leurs habitants y sont appréhendés. Cette approche est poursuivie par une enquête sociologique menée par l'agence.

aura – mars 2012 – 56 pages
www.aurangevine.org



DOSSIERS FNAU / LES OBSERVATOIRES DES AGENCES D'URBANISME

Si les observatoires sont au cœur des missions des agences d'urbanisme, le champ et les modalités de l'observation urbaine sont

en évolution. Un atelier métier leur a ainsi été consacré lors de la 32^e rencontre de la Fnau. Comment adapter l'observation à la révolution numérique et à l'exigence d'une information plus immédiate ? Quels sont les nouveaux champs de connaissance à investir ? Quelle place pour les agences face à la multiplicité d'acteurs et d'outils qui se développent ? Ce nouveau dossier de la Fnau, réalisé en collaboration avec l'APUR et l'AUAO, témoigne des enjeux actuels de l'observation et comporte un inventaire des observatoires des agences.

Dossier et inventaire des observatoires des agences d'urbanisme disponibles sur le site de la Fnau
www.fnau.org



ACCOMPAGNER LA MUTATION DES QUARTIERS DES GARES PARISIENNES

Afin d'anticiper les mouvements induits sur les quartiers de gare par les grands projets en cours (rénovation due aux nouvelles lignes, Grand Paris...)

l'APUR a engagé depuis 2010 des études autour des trois quartiers de gare : gare Montparnasse, gares de Lyon/Bercy/Austerlitz et gares de l'Est et du Nord. Sont particulièrement analysés les évolutions des faisceaux ferrés liés à ces gares dans le territoire parisien et métropolitain, les potentiels de mutation, valorisations foncières, intégration dans la trame viaire, ainsi que les nécessités de l'évolution de l'espace public et de la desserte en transport en commun liées aux augmentations des trafics.

Les quartiers des gares.

Quartier des gares du Nord et de l'Est - Diagnostic prospectif - Dynamique urbaine et évolutions des faisceaux ferrés. Paris, Apur, mai 2012, 95 p.

→ www.apur.org/etude/quartier-gares-nord-diagnostic-prospectif-dynamique-urbaine-evolutions-faisceaux-ferres
 Quartier des gares parisiennes Lyon - Bercy - Austerlitz, février 2012, 92 p.

→ www.apur.org/etude/quartier-gares-parisiennes-lyon-bercy-austerlitz

Volet Montparnasse-Gaîté, mars 2011, 55 p.

→ www.apur.org/etude/quartiers-gares-parisiennes-volet-montparnasse-gaite



LA DIVISION DE LOGEMENTS DANS LA MÉTROPOLE LILLOISE

L'agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, en collaboration avec le CETE Nord Picardie, publie une étude sur la division de logements dans la métropole lilloise. La forte demande des petits ménages, notamment des étudiants, incite à la

découpe des grands logements. Si cette offre spécifique contribue à la satisfaction des besoins en logements, elle pose néanmoins des problèmes en termes d'impact sur la diversité et la qualité des logements créés. Cette étude mesure l'ampleur du phénomène, ses conséquences sur le parc résidentiel et propose des pistes d'action et des exemples de bonnes pratiques pour une meilleure régulation de la division.

Disponible sur

→ www.adu-lille-metropole.org

SÉMINAIRE DE LA FNAU À BRUXELLES

Le rôle des collectivités locales se renforce pour mettre en œuvre les engagements européens pour une croissance plus inclusive et durable. Nous sommes dans une période clef de discussion de la nouvelle programmation des fonds structurels 2014-2020, dont le volet urbain a vocation à être renforcé. A l'initiative de la FNAU, un séminaire de travail a réuni à Bruxelles les 11 et 12 octobre des présidents et directeurs d'agences d'urbanisme ainsi que des partenaires de l'Etat, afin d'échanger avec diverses institutions européennes sur les enjeux des politiques urbaines au niveau européen. La délégation a été accueillie au Comité des Régions et à la Représentation Permanente de la France à Bruxelles avec l'intervention de Karima Delli, députée européenne, vice-présidente de l'intergroupe urbain du Parlement européen. Les vice-présidents de la FNAU Mireille Ferri (IAU), Claude Raynal (AUAT) et Claude Valette (AGAM) ont animé les débats.

Fait symbolique, la direction de la politique régionale de la commission européenne vient d'être rebaptisée « direction de la politique régionale et urbaine ». Sa représentante a présenté la stratégie 2020 et les propositions et priorités pour la nouvelle programmation des fonds structurels qui vise une approche plus intégrée et où les politiques urbaines auront vocation à représenter au moins 5 % des fonds Feder et pourront bénéficier d'outils nouveaux comme les Investissements Territoriaux Intégrés (ITI). Si les règles des nouveaux fonds structurels sont encore en cours de discussion au niveau européen, dans le même calendrier doit se préparer, dans chaque Etat, l'accord de partenariat qui fixera les modalités d'application nationale dans un dialogue à construire au niveau local et national. Les réflexions et outils sur le développement urbain comme le rapport sur les Villes de demain, l'audit urbain ou le cadre de référence ville durable ont également été discutés.

Enfin le débat avec les représentants du Comité des Régions, du Conseil des Communautés et Régions d'Europe et de la Région Rhône-Alpes ont montré tout l'enjeu d'une présence active des collectivités dans les débats européens pour rendre tangible une gouvernance multi-niveaux et construire l'Europe par l'échange des pratiques de terrain.

FORUM DES INTERCONNECTÉS 2012

3 ET 4 DÉCEMBRE, LYON

« L'AMBITION NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES :
DES PAROLES AUX ACTES »

les interconnectés
Le réseau des territoires innovants

Le Réseau des territoires innovants, première association nationale de diffusion des usages numériques pour les collectivités françaises, animée par l'Assemblée des communautés de France (AdCF), l'Association des communautés urbaines de France (ACUF) et l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), organise la 9^e édition du Forum des Interconnectés. Rendez-vous incontournable des collectivités territoriales et du numérique, il réunit 800 participants, 600 décideurs des collectivités, 30 exposants et propose 7 conférences plénières, 16 ateliers et tables rondes autour de trois grands axes : les nouveaux défis territoriaux, le numérique à l'assaut de la ville, la société de services en question. Par ailleurs, les 25 territoires lauréats du Label Territoires Innovants 2012 sont récompensés lors de la soirée de gala du 3 décembre et présentent leurs projets au cours des conférences et ateliers.

La FNAU, partenaire de cet événement, organise notamment lundi 3 décembre après-midi un grand débat sur la « Ville de demain : de l'utopie à la réalité » et un atelier « Aménagement et numérique : il est temps de construire la ville ensemble ». → www.interconnectes.com

« 1850-2050, DEUX SIÈCLES DE RÊVES URBAINS POUR LA MÉTROPOLE TOULOUSAINE »

Deux temps forts ont marqué le 40^e anniversaire de l'agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine (AUAT), en septembre dernier : un après-midi de réflexion « La métropole toulousaine : rétro-prospectivité pour 2050 » et l'inauguration de l'exposition « 1850-2050, deux siècles de rêves urbains pour la métropole toulousaine », réalisée avec l'appui des archives municipales de la Ville de Toulouse, de l'université Toulouse 2, de l'école d'architecture (ENSAT), de Sciences Po (IEP Toulouse) et du CAUE 31.



Articulée autour de trois périodes du développement de la métropole toulousaine (1850-1970 / 1970-2010 / 2010-2050), cette exposition, innovante, interactive et ludique, s'appuie sur les technologies d'aujourd'hui. Elle fait la part belle aux témoignages, aux souvenirs et aux événements marquant l'histoire de Toulouse, et offre une scène d'expression aux nouvelles générations, invitées à exprimer leurs « Visions d'avenir » lors d'un workshop ouvert à une trentaine d'étudiants de Sciences Po et de l'école d'architecture. Elle a été aussi l'occasion, pour chacun à l'agence, de formuler ses « rêves » professionnels.

L'exposition propose une vision de l'évolution de six territoires autour de six thèmes : « Une ville des berges », « Destination métropole », « Du tarmac aux étoiles », « Ville neuve : une utopie réussie », « Un rêve de campagne », « Hors les murs l'avenir ».

« 1850 - 2050 deux siècles de rêves urbains, Toulouse aire urbaine » jusqu'à fin janvier dans les locaux de l'auat.

→ www.auat-toulouse.org

AGENDA

- 3 et 4 décembre 2012, Lyon : Forum des Interconnectés
- 7 décembre 2012, Matour, Bourgogne Sud : Urbanisme et intercommunalité, PLUI, réunion en région de l'AdCF
- 10 décembre 2012, Nancy : 1^{er} séminaire européen sur l'observation des territoires transfrontaliers, (MOT, FNAU, Datar, ADUAN)
- 11, 12 et 13 décembre 2012, Montpellier : 24^e Forum de la communication publique et territoriale
- 18 décembre 2012, Deauville : Urbanisme et intercommunalité, PLUI, réunion en région de l'AdCF et de la FNAU
- 29 au 31 janvier 2013, Grenoble : Assises de l'énergie (Ademe)
- 19 au 21 février 2013, Monaco : Salon Imagina

AGENCES D'URBANISME 2.0

Dans un essai célèbre publié en 1964 « Pour comprendre les médias : les prolongements technologiques de l'homme », Marshall Mac Luhan, chercheur canadien, résumait en une formule le propos : « le médium c'est le message » et attirait ainsi notre attention sur le fait qu'on ne pouvait plus séparer culture d'un côté et techniques de l'autre.

Ceci résume aussi le propos de ce dossier. Nos discours sur l'urbanisme ou nos pratiques professionnelles sont désormais indissociables des supports, des techniques de diffusion que nous mettons en œuvre. Nous sommes passés en trente ans du couple calque/rotring au concubinage entre la géomatique et les logiciels de conception de plan et enfin aux représentations spatiales en trois dimensions ; la tribune de la concertation dans la salle municipale de quartier laisse progressivement sa place aux outils de débat et de votation en ligne, etc.

L'urbanisme est resté très en retrait, continuant à naviguer dans la « galaxie Gutenberg », hésitant à passer dans la « galaxie Marconi », plus encore dans celle du numérique. Mais le monde qui l'entoure baigne désormais dedans et cette réticence ne tient plus devant les générations montantes d'élus « I-padés », de jeunes urbanistes férus de joysticks (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Joystick>) ou d'habitants abonnés aux Scoop.it.

Si la profession traîne encore les pieds, on peut remarquer avec intérêt que les agences d'urbanisme sont en train d'affirmer leur présence sur ce terrain encore expérimental. Ce dossier constitue un premier inventaire de ces tentatives locales ou en réseau. Tentatives qui ne pourraient se développer sans l'explosion très récente de la mise en ligne de données gratuites, effet direct de la directive européenne dite INSPIRE. Et sans une évolution technologique qui rend les outils de plus en plus conviviaux et faciles d'usage.

Dominique MUSSLIN, urbaniste qualifié, directeur de l'agence d'urbanisme de Montbéliard, modérateur de la journée « urbanisme et 3D » du salon Imagina, dédiée à l'image numérique

« OPENDATA » :

l'agence de Caen ouvre ses données

par Julien RAVENEL, responsable SIG - chargé d'études à l'Agence d'urbanisme de Caen-Métropole

Les instances de l'agence de Caen ont décidé désormais de diffuser en OpenData l'ensemble des données numériques produites par l'agence.



Les agences d'urbanisme, pour alimenter leurs travaux, sont régulièrement confrontées à l'absence de données géographiques. Elles sont donc amenées à produire elles-mêmes ces bases de données. Au début de l'année 2011, l'agence d'urbanisme de Caen-Métropole (AUCAME) et le conseil général du Calvados ont lancé un partenariat technique visant à produire une base de données géographiques qui recense les quelque 8 000 équipements publics et collectifs du département. Outre l'intérêt intrinsèque d'une telle base de données et la nouveauté de ce type de partenariat localement, la grande innovation entourant ces travaux réside dans le mode de diffusion de cette base de données dénommée *OpenEquipements 14*.

En effet, très rapidement, les deux structures ont décidé, avec l'accord de leurs instances respectives, d'expérimenter une diffusion de type OpenData, sous licence ouverte.

La démarche *OpenEquipements 14* a été présentée devant une centaine d'élus, de techniciens et d'acteurs locaux de la géomatique, lors d'une matinée d'information, le 28 septembre dernier, introduite par le président du conseil général du Calvados, Jean-Léonce Dupont, et le président de l'AUCAME, Colin Sueur. Le succès de cette présentation, qui s'est traduit tant par le nombre de participants que par leur qualité, démontre le vif intérêt suscité par cette démarche qui dépasse largement les frontières du département

du Calvados, comme en témoigne la présence de François Salge, représentant l'Association française pour l'information géographique (AFIGEO) et par ailleurs chargé de mission à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN).

OpenEquipements 14 constitue le point de départ d'une démarche OpenData « officielle » au sein de l'AUCAME. Depuis sa création en 2006, l'agence diffuse gratuitement ses publications et études dès lors qu'elles ont été validées par son conseil d'administration. Depuis 2009, la base de données d'occupation du sol, établie en 2008 sur les 90 000 hectares du territoire du SCoT (MOS AUCAME 2009), est librement téléchargeable au format KMZ, visualisable dans Google

Earth et intégrable à un système d'informations géographiques.

L'AUCAME fait donc de l'OpenData sans jamais l'avoir véritablement officialisé et formalisé. C'est pourquoi, lors du bureau du 16 octobre 2012, les élus de l'agence ont demandé la généralisation de la diffusion en libre accès des données produites exclusivement sur fonds publics.

En plus d'*OpenEquipements 14*, quatre autres bases de données produites par l'agence sont librement téléchargeables sur son site :

- **Le mode d'occupation du sol 2001**, une analyse rétrospective de l'occupation du sol en 2001, basée sur les orthophotographies de 2001, fournies par le conseil général du Calvados, et le mode d'occupation du sol de 2009 produit par l'AUCAME.
- **Le mode d'occupation du sol 2009** produit sur la base des orthophotographies de 2006, également fournies par le conseil général du Calvados.
- **La trame verte et bleue de Caen-Métropole**, qui localise les cœurs de nature et les continuités écologiques.
- **L'équipement commercial de Caen-Métropole**, qui recense les enseignes commerciales de plus de 300 m².

→ www.aucame.fr

« DONNÉES OUVERTES »

L'OpenData - « données ouvertes » en français - désigne une démarche, en plein essor dans les collectivités françaises, qui vise à ouvrir les données publiques. Cela consiste à diffuser gratuitement certaines données numériques et à en permettre une réutilisation très large, y compris commerciale. Ces données peuvent être des données géographiques, des statistiques, des études ou des rapports.

La diffusion des données publiques répond à des objectifs de transparence, d'économie et d'efficacité dans l'utilisation de l'argent public. Elle peut également initier une participation citoyenne et favoriser les échanges et les collaborations entre structures, ce qui peut aboutir à un enrichissement collectif du contenu et de la qualité des données ouvertes. Les démarches OpenData sont enfin des outils de communication puissants pour les territoires qui s'en emparent et des vecteurs d'innovation, de création d'emplois et de nouveaux services aux citoyens. ■

PERPIGNAN : étudier les atouts de la 3D dans l'élaboration et la mise en œuvre des SCoT

Par Sylvain CZECHOWSKI, directeur de l'Agence d'urbanisme catalane

Le déploiement de l'outil 3D par l'Agence d'urbanisme catalane, à partir de son SIG mis en place depuis 2007, laisse entrevoir plusieurs pistes de développement, autour des grands enjeux du développement urbain.

L'Agence d'urbanisme catalane existe depuis 2006. Elle a été fondée en vue de répondre à deux missions essentielles : mettre en place un observatoire départemental de l'habitat et contribuer à développer une meilleure connaissance territoriale ; élaborer le schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la plaine du Roussillon, projet de territoire stratégique à l'horizon 2030.

C'est dans le cadre d'un projet d'agence Cap 2015 que le déploiement de l'outil 3D a été envisagé ; le logiciel LandSim3D a été choisi. L'objectif, avec cet outil, est à la fois de valoriser les données du SIG en construisant une composante plus descriptive de type « bases de données urbaines et territoriales en trois dimensions » et, dans le même temps, accompagner les collectivités compétentes dans le suivi et la mise en œuvre des orientations « clés » du SCoT.

L'imbrication de thématiques environnementales, agricoles, paysagères et urba-

nes impose de construire un outil capable d'appréhender de nombreuses interactions, comme par exemple la place que le végétal va occuper au fur et à mesure dans l'aménagement, mais aussi au voisinage de l'assiette foncière du projet.

Plusieurs pistes de développement sont envisagées. Tout d'abord, il convient de « Populariser le SCoT », en utilisant la 3D et d'aborder de nouvelles pratiques pour faire la ville en dépassant les représentations conventionnelles par zones fonctionnelles.

Il s'agit notamment de « Dédramatiser la densification urbaine ». Une question rendue éminemment sensible par le rapport aux formes urbaines et par les critères induits par les enjeux de composition urbaine. Il est recherché une meilleure appréhension des épannelages, prospects bâtis, rapport aux espaces publics, intégration dans les cônes de vue, etc.

« Simuler l'implantation de projets de grands équipements » d'éoliennes, de parcs

photovoltaïques, de nouvelles enseignes d'activités ou commerciales... dans le grand paysage et en mesurer l'impact véritable est un autre thème d'investigation plus conventionnel.

D'autres sujets sont testés, tels que « Redonner une vraie place à la nature en ville » par l'identification des potentialités du paysage et la recherche de mise en volume de la trame verte et bleue ; « Donner à voir de nouvelles vocations possibles à nos friches agricoles » en vue de lutter autrement contre les logiques spéculatives... Les développements futurs pourraient également s'intéresser à la modélisation de l'interface urbanisme transport par les nouvelles infrastructures de transport, ces architectures urbaines des « vides » qui mettent quinze ans ou plus à se réaliser, alors que les opérations d'urbanisme situées dans leurs périmètres d'influence sont souvent bien plus promptes à remplir l'espace...

Extraits de la maquette 3D de Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération.



MONTBÉLIARD :

sensibiliser à la gestion économe de l'espace sur nos territoires, le pouvoir des cartes interactives

Par Pierre LAVERGNE, secrétaire général de l'Agence d'urbanisme de Montbéliard, animateur du club géomatique de la FNAU

L'objectif d'économiser le foncier a été posé par le Grenelle de l'environnement afin de lutter contre l'étalement urbain et la régression des surfaces agricoles et naturelles. Observer les récentes zones d'urbanisation sur nos territoires en les pointant sur nos cartes dynamiques en 2 ou 3 dimensions et en enrichissant notre connaissance par des indicateurs et des analyses croisées : un des nombreux usages du géoportail de l'Agence d'urbanisme du Pays de Montbéliard.

La compréhension et la maîtrise du phénomène d'étalement urbain sont des enjeux majeurs d'aménagement durable du territoire. Avant de proposer des objectifs chiffrés de consommation foncière de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain, il est utile de décrire et d'évaluer les incidences notables de la poursuite de ce phénomène et de mieux les situer par secteur géographique.

Comment identifier et localiser finement ces zones de mutation sur notre territoire ? Comment mieux comprendre ces phénomènes ? Faire réagir tous les acteurs du territoire - élus, habitants et techniciens -, en leur diffusant au plus près des informations géographiques et des indicateurs sur la consommation d'espace de l'agglomération du Pays de Montbéliard. Avec une ergonomie conviviale pour valoriser nos observatoires et inciter nos partenaires à s'appropriier plus facilement ces connaissances, tel est l'enjeu de ce portail web 2.0.

Il a fallu d'abord créer ces données géographiques avant de pouvoir les diffuser ; c'est toute l'intelligence des Systèmes d'Information Géographique qui est mobilisée. La visualisation des zones de mutation foncière récente (l'artificialisation par exemple) associée à des fiches territoriales plus complètes sur des indicateurs variés aide à la connaissance et à la compréhension des phénomènes observés. En offrant de nombreuses fonctionnalités, l'ergonomie du portail web (changement de fonds cartographiques, zoom, mesures, mode photo panoramique, 3D) contribue à renforcer cette compréhension de façon ludique. C'est aussi un gage de réussite car chaque internaute doit pouvoir s'approprier cet outil en ligne et manipuler le plus simplement un système complexe (ex : se déplacer dans une maquette 3D).

La difficulté majeure aujourd'hui est de pouvoir disposer de données précises, fia-



bles et suivies dans le temps sur la consommation d'espace. Le suivi des mutations foncières sur nos territoires passe le plus souvent par l'élaboration d'une modélisation appelée MOS (Mode d'Occupation du Sol) qui va décrire par postes (nomenclature) cette occupation du sol. Nous nous heurtons souvent à une question de précision des données. Par exemple, les données Corine Land Cover, précises à 25 ha, ne permettent pas d'apporter des réponses sur des territoires comme les SCoT ou les communes, et encore moins de cibler des zones urbaines à précision parcellaire. Pour constituer ce MOS simplifié en 4 catégories (espaces naturels, agricoles, forestiers et artificialisés), nous avons mobilisé des données en mixant différentes méthodes qui vont du croisement de couches géographiques disponibles (ex : Registre parcellaire graphique pour identifier les parcelles agricoles), de calculs d'enveloppes urbaines (à partir du cadastre) et de saisies complémentaires par photo-interprétation et contrôle terrain.

Cette carte dynamique sur la consommation d'espace entre 2000 et 2010 répond donc à plusieurs exigences : alimenter la connaissance sur le sujet, fédérer nos partenaires sur le suivi de la consommation d'espaces et surtout sensibiliser les acteurs du territoire. En informant librement, cette carte dynamique propose une première réponse pour lutter contre l'étalement urbain et respecter les obligations législatives.

La technologie utilisée est WGS Portal de la société Web Geo Services, basée à Montbéliard : une application en ligne qui permet d'utiliser facilement la cartographie pour communiquer, collaborer et prendre des décisions. Ses atouts résident principalement dans sa simplicité d'utilisation, son agilité et son ergonomie. Enjeu territorial et citoyen, cette nouvelle forme de diffusion de nos observatoires rend possible une nouvelle forme d'intelligence collective où la connaissance se mutualise et s'enrichit des apports de tous les acteurs du territoire.

→ <http://adu-montbeliard.webgeoservices.com/portal/>

LES AGENCES S'ENGAGENT DANS L'ÉTHIQUE 3D

Par Patrick BRUN, responsable du Pôle Connaissances/Représentations à l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

L'éthique concerne de plus en plus de domaines professionnels. Une charte positionne un engagement moral (pas une norme) pour éviter de potentiels conflits dans la représentation urbaine. L'agence d'urbanisme de Lyon a donc cherché à anticiper les problèmes. En entreprise raisonnable et raisonnée, il lui est apparu évident qu'il fallait prévenir plutôt que guérir.

Qui n'a pas un jour regardé avec humour un beau projet 3D sur un panneau publicitaire, conscient de la tromperie visuelle ? Les promoteurs immobiliers fabriquent du rêve ! Mais qu'en est-il pour un acteur public ou privé en contrat avec une collectivité ? Il y a là des enjeux de crédibilité du discours politique ou institutionnel. Les agences d'urbanisme se doivent d'être poissons pilotes pour leurs partenaires. Il est donc tout à fait logique qu'elles relaient et impulsent un mouvement fondateur et déontologique dans la profession des aménageurs. La 3D approximative se démocratise, la collectivité, elle, doit être précise et responsable : la confiance met des années à se construire, et peut s'effondrer du jour au lendemain par un mauvais usage. Pourquoi prendre un tel risque ?

Les élus sont demandeurs d'une démarche éthique anticipatrice. C'est pourquoi le président de l'agence d'urbanisme de Lyon, Gilles Buna, a tenu à cautionner la démarche et à signer la charte d'éthique au salon Imagina, en 2010, en présence du prince Albert II de Monaco. Aujourd'hui, le Grand Lyon devient la première communauté urbaine à engager 58 communes adoptant également la charte. La FNAU signera en 2013 cette charte d'éthique de la 3D et encourage les agences à suivre le mouvement, comme Montbéliard l'a déjà fait. La Fédération pourrait d'ailleurs être accompagnée par les fédérations d'élus ou groupements professionnels nationaux. L'agence de Lyon est aujourd'hui l'un des douze « sages » siégeant au comité d'éthique de la 3D, tous élus par les 250 adhérents issus de 15 pays différents qui défendent les trois principes de la charte :

1. Principe de crédibilité

Créer des images de synthèse ou des scènes tridimensionnelles qui ne soient pas susceptibles d'influencer à son insu le décideur, le maître d'ouvrage ou le public.



Gilles Buna, président de l'agence d'urbanisme de Lyon.

2. Principe de transparence

Documenter les données d'origine intégrées à la scène 3D. Préciser les objectifs de la scène. Mentionner toute transformation des données.

3. Principe de développement de réseaux et formation 3D

Mutualiser les bonnes pratiques. Favoriser la création de réseaux de partage. Encourager la formation et la recherche. Promouvoir la charte d'éthique et de déontologie de la 3D.

L'agence d'urbanisme de Lyon s'est lancée dans la 3D à travers un club régional (« auberge espagnole » où se côtoient chercheurs et collectivités, avancées dans l'usage ou pas). Les trois agences de Rhône-Alpes ont été récompensées par le premier prix aux « Imagina Awards Palmarès 2011 » dans la catégorie « urbanisme et paysage », film présenté par ailleurs à l'exposition universelle de Shanghai. Le colloque lyonnais « Usage de la 3D en matière d'urbanisme et d'aménagement », le 17 octobre, porté par le Grand Lyon et

préparé par l'agence a été un succès, avec 150 participants. L'exposition associée « De la 2D à la 3D », draine les professionnels avec la très innovante dalle tactile permettant de naviguer dans le Grand Lyon (de type Google, en plus précis). Ce colloque a mis en avant l'importance d'un socle de qualité, l'usage politique et ses limites, la vision d'opérabilité (conception ou concertation) pour optimiser un grand projet urbain comme Confluence. Enfin un point sur la recherche appliquée à l'urbanisme a été fait : futurs relevés de l'espace urbain, modélisation des courants d'air, suivi des risques d'inondation, vidéosurveillance, ou encore exposition aux rayonnements électromagnétiques. Plusieurs idées ont germé comme le « e-PLU 3D », ou la 4D avec les flux temporels. Pour une fois, la technique et les logiciels 3D ont été dépassés pour évoquer pleinement l'usage et l'appropriation par les milieux professionnels. Un trop court débat de haut niveau sur le rôle facilitateur ou hypnotiseur de la 3D a permis de constater que beaucoup reste à faire. Les agences vont y travailler !

APUR / IAU : hauteur et grand paysage, quels outils numériques ?

La 3D, outil d'aide à la décision

par Frédéric THEULÉ, directeur de la Communication de l'IAU Île-de-France

« À l'IAU Île-de-France, nous avons fait le choix de développer l'imagerie 3D afin de répondre à ces problématiques », explique Xavier Opigez, géomaticien, expert 3D au département Urbanisme, aménagement et territoires. « En quelques années, cette technologie a beaucoup évolué. Elle permet désormais des utilisations variées, à commencer par la communication grâce à la modélisation des projets d'aménagement issus de l'outil de cartographie interactive Visiau Aménagement, ou la mise en valeur d'un élément patrimonial. La 3D est par ailleurs utilisée dans le cadre d'études d'impact. « Nous visualisons par exemple l'impact d'un immeuble de grande hauteur, et modélisons des risques inondation ou technologiques ».

Mais l'utilisation principale est orientée vers la simulation de la densification urbaine à l'échelle d'un quartier (quartier de gare, projet urbain), avec des dévelop-

pements innovants. Une étude de faisabilité est ainsi en cours pour analyser la densification des PLU au regard du Schéma directeur d'Île-de-France. « Il existe une forte demande des collectivités territoriales pour ce type de représentations, qui constituent un véritable apport en termes de prise de décision, en particulier dans l'étude de plusieurs scénarii de densification et de jeu sur la forme urbaine ».

Mais la 3D doit aussi proposer de nouvelles formes d'approches, comme le prouve la forte implication de l'IAU ÎdF dans le prototype Hubstart Live. Elaborée afin de valoriser le territoire du Grand Roissy, cette plateforme a été présentée au salon des nouvelles technologies Futur en Seine 2012. L'outil est né d'un travail collaboratif entre Datagora, Sensorit, Strate College et l'IAU ÎdF. Il utilise la Kinect, un acces-



Visualisation des conséquences d'une crue aux abords d'Ivry-sur-Seine (94). © X. Opigez - IAU IdF, 2012

soire permettant d'explorer la carte économique du Grand Roissy sans clavier ni souris, mais seulement avec les mouvements des bras et des mains. Également développé sur support tactile, il permet les mêmes typologies de navigation que la technologie tactile, pour des coûts très inférieurs. « L'avenir nous dira si cette proposition alternative parvient à séduire les entreprises, les agences ou encore les collectivités publiques », conclut Xavier Opigez.

Un outil d'appréciation des impacts des projets de tours

par Dominique ALBA, directrice générale de l'APUR

En juillet 2008, le conseil de Paris a délibéré sur le lancement d'un processus d'études, de débat et de concertation sur l'évolution du paysage urbain parisien, notamment la création d'immeubles de grande hauteur. Pour apprécier l'impact réel de telles constructions dans le grand paysage parisien et du cœur d'agglomération, l'APUR a développé une méthode d'évaluation basée sur l'élaboration d'une cartographie spéci-

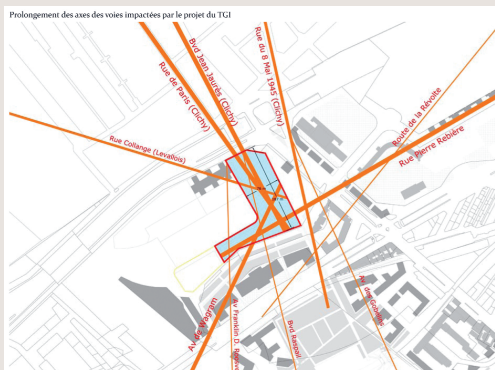
fique et la réalisation de montages photo (Hauteur et grand paysage, 2009).

Les premiers projets examinés ont été la tour Triangle, porte de Versailles, le tribunal de grande instance prévu dans le secteur Batignolles et le quartier Masséna Bruneseau, dans la ZAC Paris Rive Gauche. L'outil détermine les lieux d'où le projet est visible, à l'aide d'une cartographie basée sur le modèle numérique de terrain (MNT) et sur le modèle numérique d'élévation (MNE). Le modèle numérique de terrain amène un grand niveau de détail dans la détection des formes du relief. Le modèle d'élévation, quant à lui, apporte une information thématique sur la hauteur des objets spatiaux, ce qui permet de prendre en compte les obstacles à la vue. Ce travail

de repérage a permis de sélectionner des points de vue concernés par le projet en croisant la connaissance des territoires et la cartographie de la visibilité, avec une attention particulière portée aux espaces des grandes compositions qui participent de l'imaginaire parisien. Pour chacun de ces lieux, une insertion dans une photo est réalisée, avec une méthodologie prenant en compte les règles de la perspective.

Ce travail a pragmatiquement conduit à distinguer trois grandes familles de contextes urbains qui permettent d'apercevoir un objet lointain : les belvédères, les vues offertes par des espaces dégagés et les vues dans l'axe d'un espace public. Cet outil a depuis été complété sur l'échelle plus large de la métropole, afin de travailler à l'échelle du grand paysage.

Plan réalisé pour la consultation sur l'implantation du Tribunal de grande instance sur la Zac Clichy-Batignolles. Il fait apparaître le prolongement des axes des voies sur le site envisagé : on constate que, dans la parcelle, les endroits où implanter la tour ont des valeurs différentes.



© Apur

Etude disponible en téléchargement :

→ www.apur.org/etude/hauteur-grand-paysage

AGENCES DE LORRAINE : méthodes, données, webcarto, informatique décisionnelle et travail collaboratif

Par Pascal TATON, directeur de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéienne, Aurélien BISCAUT, directeur de l'Agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord, et Michel SANCHEZ, directeur d'études à l'Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle

Partir du constat d'une carence, voilà l'un des principaux moteurs de l'expérience unique en Lorraine que réalisent conjointement l'ADUAN, l'AGAPE et l'AGURAM. En Lorraine, point de plateforme publique d'échanges de données (géographiques notamment), point de géoportail (Infrastructure de Données Géographiques dans le verbiage géomaticien), comme le sont les remarquables exemples de GéoBretagne ou le portail OpenData de la CUB (Bordeaux), bref « tous ces autres » que nous ne sommes pas.

Je collabore, tu collabores, nous créons une plateforme

Plutôt que d'atermoyer, les agences lorraines s'attachent à créer leur propre plateforme. Avec un démarrage officiel en 2011, les agences posent les jalons de ce que doit être cet outil, notamment grâce à l'impulsion d'une subvention « CPER » (Contrat de projets Etat-Région) pour le volet métropolitain du Sillon Lorrain. Même si l'initiative interne est éminemment technique et informatique, les équipes donnent du sens et du contenu « métier » à chacune des briques qui constituent cette plateforme.

Pourquoi les agences en Lorraine ont-elles besoin d'une telle plateforme ? Le constat a été réitéré à maintes reprises : toutes et tous faisons à peu près les « mêmes choses », accédons aux « mêmes données » dont on sait aujourd'hui qu'elles

sont pléthoriques, construisons les mêmes bases, les mêmes tableaux. Nous grossissons volontairement le trait par l'emploi de ce « tous », qui traduit bien les préoccupations communes que nous rencontrons sur des territoires différents, du Nord au Sud. En outre, nous sommes chaque jour davantage interrogés sur des territoires qui s'interpénètrent, sur des imbrications scalaires qui dépassent souvent le cadre territorial de nos seuls membres : quid des échelles régionales, subrégionales, d'inter-SCoT ou des échelles transfrontalières ?

Notre besoin conduit ainsi à créer une ingénierie de la donnée, en réseau, et cela est tout à fait novateur.

Ensuite, une plateforme, c'est quoi ? Pour nous, ce sera un portail web, un point d'entrée unique, un catalyseur de services web, mais aussi un cadre de création d'autres portails, pour le Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain par exemple, ou pour la fourniture de contenus spécifiques pour nos propres sites d'agences.

Une plateforme des agences lorraines, pour qui ? En premier lieu, c'est à nos propres services que nous adressons cette plateforme. Mais bien sûr, nous la voulons d'emblée pour nos membres et partenaires sur un modèle d'extranet, avec des accès plus ou moins complets aux différents services de la plateforme.

Une plateforme collaborative, des services web innovants

La traduction technique s'est faite au cours de l'année 2012. Aujourd'hui, les technologies Open Source sont matures et nous permettent d'axer nos communications sur le bon usage des fonds

publics. Cela rejoint la circulaire du Premier Ministre du 19/09/2012 sur l'usage des logiciels libres : nos choix s'en trouvent donc confortés. Ainsi toutes les briques applicatives de la plateforme sont-elles Open Source.

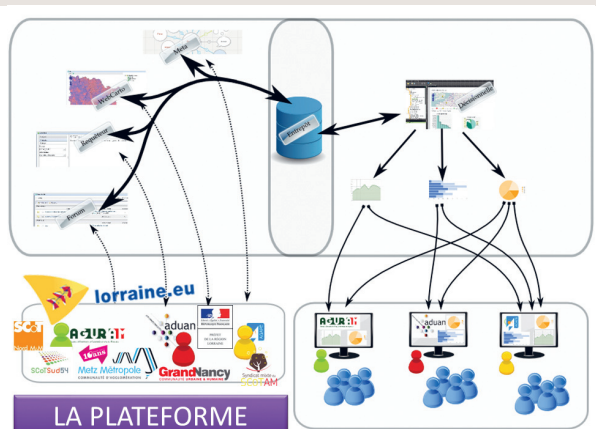
La plateforme est un système de gestion de contenus qui nous permet de déployer de nouveaux portails et embarque des fonctions de wiki, de forum, de partage de documents. Il permet aussi d'intégrer du contenu issu d'autres sites.

Le partage de méthodologies s'illustre à travers l'application « Méta » (Mutualisation des Etudes et des Travaux des Agences) : grâce à une navigation intuitive, nous avons de multiples entrées pour trouver quel organisme, quelle personne a fait quelle étude, avec quelle méthode, quelle donnée et quel outil. Le stockage des méthodologies, la colonne vertébrale de la plateforme, est une base de données. L'application webcarto fournit des services cartographiques interopérables, compatibles avec la directive européenne INSPIRE : ces services peuvent être consommés par les sites de nos membres, dans des logiciels SIG bureautiques ou dans des navigateurs web.

Le partage de données se fait grâce à un requêteur qui donne aussi une visualisation cartographique du résultat. Enfin un portail d'informatique décisionnelle propose non seulement des données partagées, mais également des analyses puissantes, multidimensionnelles, des rapports et des tableaux de bord.

En Lorraine, c'est la communauté des métiers des trois agences d'urbanisme qui fonde notre plateforme, et non l'outil.

Une plateforme ancrée dans nos métiers,
au service des agences et des territoires.



© ADUAN/AGAPE/AGURAM 2012

DOCUMENTATION 2.0 :

les agences d'urbanisme tissent la toile

Par Julien CAMMAS, chargé d'études/documentaliste à l'Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure et Stéphanie CORFEC, documentaliste à l'Agence d'urbanisme du Pays de Brest

L'évolution d'Internet et la surabondance d'information rendent de plus en plus nécessaire l'expertise et la fonction de filtre exercées par les documentalistes dans les agences d'urbanisme. Afin de mieux répondre aux attentes des équipes, des partenaires, et pour valoriser les études des agences, ces professionnels de l'information ont fait évoluer leurs pratiques en s'appropriant les outils du web 2.0. Retour sur quelques expériences innovantes.



Valoriser la veille et les publications des agences

Les documentalistes utilisent les outils les plus performants du web 2.0 pour une meilleure diffusion de la veille et de l'information dans le réseau et, plus largement, auprès des partenaires et du grand public. Les exemples de réalisations sont nombreux : portails de veille thématiques sur des sujets émergents, revues de presse électroniques permettant de suivre l'actualité locale et nationale, veilles documentaires réalisées à l'occasion de manifestations organisées par les agences, ou encore nouveautés documentaires.

Parmi les nombreux outils utilisés (réseaux sociaux, blogs, Netvibes, Diigo, flux RSS...), les documentalistes se sont emparés depuis 2011 de Scoop.it, plateforme de « curation » (sélection et partage de contenus) et de communication. L'Agence d'urbanisme du Pays de Brest (ADEUPa) a été la première agence à lancer ses portails de veilles thématiques, dont certains en collaboration avec la FNAU (pôles métropolitains) ou d'autres agences (SCoT). Plusieurs agences ont

rapidement créé leurs propres « topics » : « Ville la nuit » à Bordeaux, « Smart grids » à Lyon, « Vulnérabilité énergétique » à Grenoble... Facile, ergonomique et convivial, Scoop.it permet, en complément des sites Internet classiques, d'accroître la visibilité des actualités et des publications des agences et du réseau. Ainsi, le « Club Doc » de la FNAU a créé le portail collaboratif « Publications des agences d'urbanisme », qui permet d'accéder aux études les plus récentes mises en ligne par les agences. Repris sur le site de la FNAU, il a reçu près de 4 000 visites depuis son lancement. Scoop.it est également décliné pour la communication institutionnelle ou les manifestations spécifiques (Rencontres annuelles).

La FNAU a dernièrement créé son portail. En savoir plus ?
→ www.scoop.it/t/numerique-en-agences-d-urbanisme

Un portail à l'interface de la documentation et de la communication

Le projet de l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure est à plu-

sieurs titres innovant. L'agence souhaitait en effet gérer la documentation et la communication avec un seul outil, développé sur-mesure à partir du logiciel libre Drupal. Ce portail « full-web », mis en ligne fin 2012, permet à la fois de gérer la bibliothèque, le fonds numérique, la photothèque, la cartothèque, le site Internet, l'Intranet et l'Extranet. L'organisation sémantique de tout le système repose sur la classification Urbamet, utilisée par les documentalistes de la plupart des agences.

Après quatre mois de test, la fréquentation du site de l'agence a déjà doublé grâce aux visites générées par le référencement des notices documentaires et à l'adhésion des partenaires. L'agence utilise Drupal pour valoriser un fonds numérisé de documents d'urbanisme (SDAU, SCoT, Contrat d'agglomération, etc.) avec une frise chronologique interactive de l'aménagement du bassin de vie de Rouen. Ce travail contribue à positionner la jeune agence (créée en 2009) comme pôle de ressources sur l'aménagement de son territoire. Des projets similaires voient le jour au sein du réseau. L'agence d'urbanisme de la région de Grenoble (AURG) met en place pour 2013 une base des notes, études et cartes avec le logiciel Wordpress, accessible sur 3 supports : Intranet, Extranet et Internet. En savoir plus ?

→ www.aurbse.org

Fonctions documentaires et communication évoluent désormais de pair au sein des agences avec le web 2.0. Les professionnels de l'info-doc jouent toujours leur rôle de référents de l'information en participant de plus en plus à la valorisation du travail des agences à l'échelle locale ou nationale. Ainsi, le club-doc a participé à la mise en place du nouvel extranet FNAU.

SAINT-OMER : observer, planifier, urbaniser... le numérique, un sujet « comme les autres »

Par Laurent RENAUVAND, chargé de mission stratégie numérique à l'Agence d'urbanisme et de développement de la région de Saint-Omer

Travailler sur le sujet « numérique » dans une agence d'urbanisme, c'est dépasser l'approche techniciste des acteurs des télécoms pour pousser plus loin la réflexion sur les impacts et les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies au service d'un territoire. Et lorsque les collectivités locales sont en attente d'un soutien sur un tel sujet, l'agence d'urbanisme innove paradoxalement en l'abordant à travers ses missions classiques : l'observation, la planification territoriale, le projet urbain. Un regard véritablement différent de celui des autres acteurs des TIC, qui permet de redéfinir les vrais enjeux et de mieux cibler les actions de chacun.

Comme pour les thèmes de la mobilité, de l'habitat, de l'environnement, de l'attractivité, du développement économique, l'Agence d'urbanisme et de développement de la région de Saint-Omer (AUDRSO) a reçu des collectivités locales de l'Audomarois et de leurs partenaires institutionnels la mission d'accompagner l'élaboration d'une stratégie cohérente et pertinente, mais sur le numérique.

Observer pour mettre en lumière les impacts spatiaux du monde virtuel

Afin de bâtir des politiques devant initialement compenser les carences de déploiement des opérateurs privés, les pouvoirs publics ont voulu commencer par établir un diagnostic territorial précis. Une des difficultés résidait sur l'invisibilité des réseaux télécom, le plus souvent enterés. De plus, les propriétaires et gestion-

naires que sont les opérateurs télécom demeurent réticents à transmettre ces informations stratégiques pour leurs activités commerciales. En partenariat avec l'observatoire régional des télécommunications, l'agence d'urbanisme a néanmoins pu dresser un constat précis sur l'accès aux services afin de pouvoir faire ressortir les disparités territoriales.

Planifier le numérique, levier au service du projet du territoire

Afin de garantir la cohérence et la pertinence des actions en faveur du déploiement du haut débit puis du très haut débit, l'agence d'urbanisme a formalisé une stratégie numérique intégrée au projet global de développement du territoire. Parmi les traductions concrètes : le SCoT du pays de Saint-Omer, qui fait la part belle aux TIC. Au-delà de la

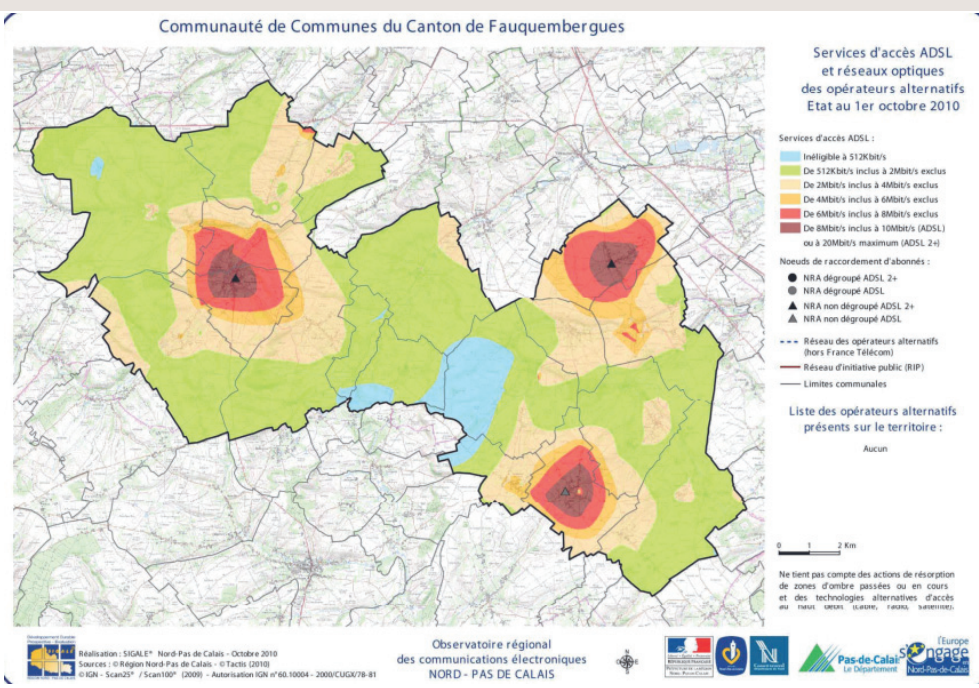
seule question des infrastructures, le numérique y a été traité dans sa globalité, avec également un volet dédié aux services et aux usages. A titre d'exemple, qui imaginerait aujourd'hui bâtir une politique de mobilité en s'intéressant uniquement aux infrastructures routières et ferroviaires, sans réfléchir à l'offre de transports en commun et à son accessibilité par tous ? L'enjeu est le même pour le numérique.

Intégrer les TIC au projet urbain : une opportunité pour la ville durable

Au-delà d'une politique d'aménagement sur un vaste territoire, l'agence a également travaillé à l'intégration et aux impacts des nouvelles technologies au cœur des espaces de vie. Soutien des collectivités pour la conception de projets urbains, l'agence d'urbanisme a ainsi favorisé un nouveau volet des études urbaines classiques : celui du numérique. Pour un panel de projets divers tels qu'un pôle d'échange ou un hôtel d'entreprises, des études spécifiques ont été menées pour identifier les plus-values de l'intégration des nouvelles technologies dans les bâtiments et les espaces publics. Autant d'expérimentations qui offriront un retour d'expérience précieux pour les futurs projets du territoire.

Sur le sujet du numérique comme sur les autres sujets, l'AUDRSO a su apporter un regard d'analyste et de stratège territorial pour appuyer les collectivités locales afin qu'elles engagent des actions pertinentes dans le cadre d'un projet global. Numérique, mais aussi coopération décentralisée, patrimoine, démocratie participative, santé... dans l'Audomarois, l'agence d'urbanisme joue son rôle de véritable laboratoire « R & D » du territoire, explorant des sujets nouveaux et faisant le lien entre veille prospective et concrétisation des opportunités.

Observer le numérique : l'exemple d'une cartographie de l'ADSL, intégrée au PLUi de la communauté de communes du canton de Fauquembergues.





© ADU

PIERRE LAVERGNE MAÎTRE DU SIG

L'animateur du club géomatique de la Fnau veille à ce que l'évolution technologique qu'il suit au jour le jour ne sorte pas de son cadre d'aide à la décision sur l'avenir des territoires.

La souris, Pierre Lavergne en connaît tous les contours depuis des décennies. Pionnier de l'utilisation du micro-ordinateur dans les années 1980, le quinquagénaire a suivi toute la métamorphose de l'informatique, très souvent avec une longueur d'avance sur le commun des mortels. Aujourd'hui, il vous parle de « crowd sourcing » ou de « web mapping » comme si vous en étiez un parfait familier.

Idem pour la géomatique. Le terme désigne à présent les techniques d'information géographique et c'est en toute légitimité que Pierre Lavergne coanime depuis maintenant dix ans le club dédié à cette discipline au sein du réseau de la Fnau, qui se réunit quatre fois par an.

Le risque de laisser la technique s'emballer pour elle-même existe. Pierre Lavergne en est conscient. Aussi l'urbaniste prend-il soin de ne jamais oublier qu'il est d'abord un spécialiste de l'aménagement, dont il a appris les fondamentaux au CESA (devenu Polytech Tours), avant de les mettre en pratique à l'Adeus strasbourgeoise, puis, depuis 2010, à l'ADU du Pays de Montbéliard comme secrétaire général en charge de la direction ressources et observatoire. « La technologie pour la technologie, voilà l'écueil à éviter. Les systèmes d'information géographique (SIG) ont une capacité assez fascinante à modéliser toutes les données possibles et imaginables, à décortiquer un territoire dans tous les sens, le tout en faisant gagner un temps fou. Mais ils doivent rester ce qu'ils sont : un outil d'aide à la décision. Attention à ne pas tomber dans l'excès de virtuel ! », prévient-il.

Cette précaution s'avère d'autant plus utile que les SIG font l'objet d'une sollicitation croissante

dans l'écriture du devenir des territoires. « Au club géomatique, nous travaillons beaucoup actuellement sur la consommation d'espace dans le contexte de l'intégration des préceptes du Grenelle dans les documents d'urbanisme. L'analyse rétrospective de cette donnée qu'impose le Grenelle, voilà un objet parfait pour la technique ».

Autres sujets en pleine expansion : la modernisation des observatoires que la géomatique a vocation depuis toujours à alimenter quelle que soit son appellation du moment, la contribution à l'évaluation des politiques publiques, l'arrivée de la 3D. « La trois-dimensions, c'est incontestablement la cartographie de demain. En permettant de mieux se rendre compte des hauteurs et volumes, elle aidera grandement à la lecture des territoires par les élus et par les habitants », estime Pierre Lavergne. L'AU du Pays de Montbéliard se situe logiquement en pointe de la question, aidée en cela par la présence d'un dynamique pôle d'économie numérique. Elle travaille à mettre le Scot en 3D. D'ores et déjà, la numérisation du PLU aide l'élu et le citoyen à accéder facilement à l'information qu'il recherche sans se « noyer » dans le volumineux document.

Tous ces enjeux se rejoignent en un : la participation aux projets d'agence. Pour que ceux-ci réussissent, les tuyaux et réseaux ne doivent pas prendre le pas sur les hommes et femmes. Pierre Lavergne ne l'oublie pas. Son cursus comprend aussi un DESS « conduite du changement et innovation sociale ».

Christian Robischon



DR

MIREILLE FERRI, VOIX VERTE

Vice-présidente de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France, ancienne vice-présidente de la Région francilienne, Mireille Ferri s'y entend en matière de structuration des espaces urbains. Ne lui doit-on pas la couleur du Schéma directeur régional d'Ile-de-France ? Si l'influence de ses idées est aujourd'hui connue, leur parcours de maturation l'est peut-être moins.

C'est en terres ligériennes, où Mireille Ferri pose ses valises en 1987, qu'elle affûte sa conscience urbanistique. Enseignante en histoire-géographie de formation, elle y découvre un canevas urbain dense, loin des espaces de son Var natal marqué par « une véritable dissociation du bâti et de la nature ». Éluë plus jeune conseillère régionale des Pays de la Loire en 1992, sous la bannière écologique, elle rejoint en 1995 l'équipe du premier magistrat de Nantes, Jean-Marc Ayrault, lancée dans l'élaboration d'un plan de référence des quartiers. L'idée de travailler la densité fait son chemin. Puis elle migre en Ile-de-France, en 2002, dont elle devient vice-présidente de Région trois ans plus tard, responsable de l'aménagement du territoire, ce qui lui vaut de porter le chantier du SDRIF, avec un maître mot : l'urbanisme ne peut pas se limiter à une représentation technique ; il doit tenir compte des spécificités géographiques et culturelles. Mais surtout, priorité des priorités, il convient de régler en premier lieu la question sociale qui nécessairement touche à l'espace, donc au logement, avant même de parler d'économie. Avec, bien sûr, la volonté de valoriser les espaces verts. « Je me suis heurtée à des résistances fortes », se souvient-elle. Des acteurs inattendus sont pourtant venus cautionner la démarche : le MEDEF, qui a « acheté » l'idée d'une relocalisation de la production, mais aussi la chambre d'agriculture. La partie n'était pourtant pas gagnée. « Femme, urbaine et... écolo », s'en amuse encore Mireille Ferri, consciente d'avoir eu à braver bon nombre de convenances et qui ajoute : « tout est affaire de négociation ». Son projet de préserver les terres agricoles fertiles de la ceinture verte, avec la création de fronts urbains, rallie les suffrages. Ce dispositif introduit dans le SDRIF pose une limite

intangibles et protège ces terrains qui excitent la gourmandise des promoteurs avides de foncier.

Que reste-t-il aujourd'hui des idées fortes défendues dans ce document, tout juste voté par le Conseil régional, après bien des attermoissements ? La notion de densité non seulement n'effraie plus grand monde, mais garnit le dressing sémantique des urbanistes. Mireille Ferri a elle aussi évolué sur la question : « je préfère parler d'intensification urbaine ». La nuance permet de dépasser un critère uniquement morphologique pour intégrer une dimension qualitative, avec une meilleure utilisation du lieu, portée par un projet social et urbain. Tout son système de pensée politique en matière d'urbanisme repose sur cette idée : « on ne fait pas de développement durable avec du neuf à tout prix. Toute construction doit être un levier d'aménagement pour l'existant ».

Le SDRIF, elle l'aura porté à bout de bras, sans relâche, avant de passer le flambeau à Alain Amédéo. Il faut maintenant aller plus loin. « Ce travail accompli à l'échelle de l'Ile-de-France, nous devons le mener au niveau national », affirme celle qui s'inspire des IBA pilotant collectivement la requalification urbaine des vastes friches industrielles de la Ruhr. Nous ? « Pour repenser les villes, en termes de territoire, il faut une ingénierie très forte. Les communes sont armées pour gérer l'urbanisme au quotidien, mais ne disposent pas de ressources prospectives. La discussion de territoire à territoire relève du travail des agences d'urbanisme », revendique Mireille Ferri. Elle compte bien faire une nouvelle fois porter sa voix, forte de son mandat actuel de vice-présidente de la FNAU.

Pierre Derrouch